

- les Fiches d'Evaluation ;
- le support de formation.

Identifiant de l'activité (Activity ID) : **ACTIVITY 1.3.2 : Former les acteurs en charge du développement local des communes cibles sur la prise en compte des préoccupations des populations vulnérables (femmes, jeunes, Personnes handicapées, âgées, IDP, etc...)** dans leur plan de développement communautaire (PCD)

Longue description : il s'agit de :

- ✓ Organiser des ateliers de plaidoyer et de formation des acteurs clés de développement local à l'intégration des préoccupations des personnes dans leur plan de développement communautaire (PCD);
- ✓ Recruter deux (02) OBC pour accompagner les Communes cibles;
- ✓ Réaliser un bilan sur la prise en compte des dimensions transversales dans les programmes ministériels et les PCD;
- ✓ d'enrichir les plans communaux des communes cibles en y intégrant les dimensions transversales ;
- ✓ Communiquer sur le résultat (medias, UN, PNUD réseaux, bulletin d'information et site web) ;
- ✓ Procéder au suivi du cahier de charge.

Date de début : 1^{er} Février 2017

Date de fin : 29 Octobre 2017

% Progression jusqu'à ce jour : 60%

Livrable de l'activité 1.3.2.

-80% DES ACTEURS EN CHARGE DE LA PLANIFICATION MAITRISANT LES TECHNIQUES D'INTEGRATION DES DIMENSIONS TRANSVERSALES ;
-EBAUCHES DE PCD DE 03 COMMUNES INTEGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES ET LES PREOCCUPATIONS DES GROUPES VULNERABLES.

Livrable Intermédiaire 1

acteurs à former dans chaque commune

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité et méthode d'évaluation des critères de qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<p>Critères par rapport à la démarche :</p> <p>Pour identifier les acteurs à former dans chaque commune, la mission procédera à un entretien avec les responsables des communes et les autorités locales ;</p> <p>Critères par rapport à la forme :</p> <p>La liste des acteurs à former dans chaque commune, documents et outils de formation sera présentée sous divers supports :</p>	<p>Examen du rapport des acteurs formés dans chaque commune au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD et MINEPAT</p>	<p>Livrable conforme</p>	<p>\$ 26682 (30.09.2017 et 9)</p>	<p>(30.09.2017 et 9)</p>

<p>-support numérique (CD) ; -document papier imprimé ; -affiches, oriflammes.</p> <p>Critères par rapport au contenu : La Liste des acteurs par commune comprendra : - le maire ; - le ou le Représentant du Sous-Préfet -Les conseillers municipaux ; -Les organisations de la société Civile ; -L' ou (les) agent (s) communal (aux) de développement ; Les ONG intervenant localement dans la mise en œuvre du PTA communal etc.</p>				
<p>Livrable Intermédiaire 2</p> <p>Critères par rapport à la démarche : Pour produire ces documents et outils, la mission procédera à un diagnostic du domaine afin d'identifier les besoins ; Réaliser des entretiens avec des personnes ressources pour mieux contextualiser les modules de formation.</p> <p>Critères par rapport à la forme : Les documents et outils de formation seront présentés sous divers supports : -support numérique (CD) ; -document papier imprimé ; -affiches, oriflammes.</p> <p>Critères par rapport au contenu : Les documents de formation devront comporter une introduction, une brève présentation du contexte et la justification de ladite formation, les objectifs globaux et spécifiques, la définition des concepts. Chaque module contiendra les objectifs, les outils et méthodes, les approches théoriques. Toutefois ils garderont une structuration classique (introduction, objectifs, méthodologie et outils, etc.)</p>	<p>Guide pratique d'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des groupes vulnérables dans les PCD</p> <p>J+3</p> <p>Examen du Guide pratique adapté au PCD au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD et MINEPAT</p>	<p>Livrable conforme</p>	<p>(30.09.2017 et 9)</p>	<p>(30.09.2017 et 9)</p>

<p>Livrable Intermédiaire 3</p>	<p>80% du pool de formateurs maîtrisant les techniques d'intégration des dimensions transversales et les préoccupations des personnes vulnérables</p>			
<p>Critère par rapport à la démarche :</p> <p>La formation se fera sur le tas (training on the job) lors d'une retraite dans un milieu de concentration maximum.</p> <p>Pour ce faire, la mission devra procéder par la démarche andragogique de formation en adaptant l'enseignement aux profils et expériences des participants. les présentations et explications devront être centrées sur les points importants ou complexes des différentes thématiques. les travaux de groupes et restitutions en plénière permettront de vérifier le niveau de compréhension des thématiques abordées.</p> <p>Il est à noter que des évaluations ex ante et post devront être faites afin d'apprécier le niveau de maîtrise des techniques qui auront été transmises aux participants.</p> <p>Critères par rapport à la forme :</p> <p>Le rapport de formation va se présenter sous la forme d'un rapport classique avec Les informations recueillies sous la forme d'un rapport narratif avec des tableaux caractéristiques des situations recueillies.</p> <p>Critères par rapport au contenu :</p> <p>Le rapport de formation devra contenir, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une introduction générale ; -L'importance de la prise en compte des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les PTA; -Les différentes démarches méthodologiques couvrant les approches et outils présentés ; -Les cas pratiques ; -Les travaux de groupes ; -Des recommandations pertinentes formulées pour améliorer le processus d'intégration des questions liées au genre, VIH/Sida, Environnement et des préoccupations des groupes vulnérables; -Evaluation de la propension à l'issue de la formation des acteurs en charge de la planification à maîtriser les 	<p>J+3</p> <p>Examen du rapport de formation du pool des formateurs au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD et MINEPAT</p>	<p>Livrable conforme</p>	<p>(30.09.2017 et 9)</p>	<p>(30.09.2017 et 9)</p>

<p>techniques d'intégration des dimensions transversales et les personnes vulnérables après la formation par des exercices pratiques</p>				
<p>Livrable Intermédiaire 4</p> <p>Critère par rapport à la démarche : L'OBC devra effectuer une recherche documentaire, complétée par des interviews et des focus groups meetings des responsables de mise en œuvre des activités communales (maires, conseillers municipaux, leaders traditionnels, services déconcentrés de l'Etat concernés, population, etc.), ceux des représentants des structures de planification des administrations publiques ou privées, des OSC, des chercheurs et techniciens des dimensions transversales et la population résidente dans et autour des unités administratives.</p> <p>Critères par rapport à la forme : - six PCD de 06 Communes intégrant les dimensions transversales et les préoccupations des groupes vulnérables Vont se présenter sous la forme des rapports classiques avec Les parties narratives et des tableaux caractéristiques des situations captées sur le terrain.</p> <p>Critères par rapport au contenu : Les six Ebauches de PCD de 06 Communes intégrant les dimensions transversales et les préoccupations des groupes vulnérables seront annexées au Rapport général de la mission et comprendront toutes les étapes.</p>	<p>Six PCD des communes cibles intégrant les dimensions transversales et les préoccupations des personnes vulnérables au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD et MINEPAT</p>	<p>Avis à prendre en compte lors de la réception du livrable.</p>		
<p>Livrable Intermédiaire 5</p> <p>Critère par rapport à la démarche : pour consolider le rapport général, la mission devra rassembler tous les éléments partiels traités, compilés et synthétisés.</p> <p>Critères par rapport à la forme : Les informations recueillies sont présentées sous forme d'un rapport narratif avec des tableaux caractéristiques des situations recueillies dans les documents exploités.</p> <p>Critères par rapport au contenu : le rapport général doit comprendre :</p>	<p>Rapport Général de mission respectant le cahier de charges</p>	<p>J+3</p> <p>Examen du Rapport Général de mission respectant le cahier de charges au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD et MINEPAT</p>	<p>Livrable conforme</p>	<p>(30.06.2017 et 6,84)</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Document et outils didactiques de formation présentant clairement les modules - Le canevas consolidé et validé servira d'orientation pour le contenu. - Exemples d'au moins trois ébauches de plans annuels de 03 Communes intégrant les dimensions transversales et les préoccupations des groupes vulnérables. - le rapport de formation ; - les Fiches d'Evaluation ; - le support de formation. 				
--	--	--	--	--

Identifiant de l'activité (Activity ID) : ACTIVITY 1.4.1 : Sélectionner les OBC (appel à projets) dans les Communes cibles

Longue description : il s'agit de :

- 1- Rédiger l'appel à proposition des projets sur la base du cahier de charge approuvé par les bénéficiaires;
- 2- procéder à l'analyse des besoins de ces groupes en matière de connaissance et d'exercice de leurs droits afin d'identifier les domaines d'interventions prioritaires;
- 3- Diffuser l'appel à projet;
- 4- Sélectionner les OBC,
- 5- Procéder à la contractualisation des OBC.

Date de début : 1^{er} Avril 2017

Date de fin : 30 Juillet 2017

% Progression jusqu'à ce jour : 100%

Livrable de l'activité 1.4.1

OBC répondant aux critères de sélection

Livrable Intermédiaire 1.

Dépliants et listing des besoins en droits des groupes vulnérables identifiés lors de l'étude.

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité et méthode d'évaluation des critères de qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<p><u>Critères par rapport à la démarche</u></p> <p>a) <u>Pour la sensibilisation et le plaidoyer</u></p> <p><i>Pour concevoir les dépliants et le listing des besoins en droits des groupes vulnérables, les rapports des différentes missions de l'équipe du niveau central du PRINCES seront consultés pour extraire l'état des besoins en droits exprimés par les groupes vulnérables. Ces besoins seront reproduits sur les dépliants.</i></p> <p><i>Par rapport au dossier de presse, une liste des besoins en droits des groupes vulnérables sera dressée sous forme de plaquette, ensuite une lettre avec décharge sera adressée aux autorisés et leaders afin de susciter leur engagement et implication dans le suivi du respect des besoins en droits des groupes vulnérables identifiés.</i></p> <p>b) <u>Pour les mécanismes de recours</u></p> <p><i>L'équipe du projet utilisera les instruments nationaux et internationaux pour extraire des dispositions pertinentes et précises relatives au mécanisme de recours.</i></p>	<p>J+9</p> <p><i>Examen des Dépliants et listing des besoins en droits des groupes vulnérables identifiés lors de l'étude au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</i></p>	<p>Livrable conforme</p>	<p>\$ (10.000)</p> <p>(04.05.2017 et 9)</p>	<p>(04.05.2017 ET 9)</p>

Critères par rapport à la forme

a) Pour la sensibilisation et le plaidoyer

Les dépliants, listing des besoins des groupes vulnérables, la lettre aux sous-préfets, maires et leaders traditionnels et religieux seront présentés sur papier format A4.

Spécifiquement les dépliants porteront des caricatures humaines pour capter l'attention du lecteur.

Les plaquettes porteront une décoration en couleur pour démontrer la pertinence et l'intérêt du document.

b) Pour les mécanismes de recours

Un papier A4 sur fond blanc avec image avec un pli unique au central qui partage la feuille en 2 volets pour obtenir 4 pages : 2 sur le recto et 2 sur le verso.

Critère par rapport au contenu

a) Pour la sensibilisation et le plaidoyer

Les messages contenus dans les dépliants et listing porteront exclusivement sur les besoins exprimés par les groupes vulnérables contenus dans les différents rapports des missions des équipes de PRINCES réalisées dans les 6 Communes ;

La lettre quant à elle comportera des messages de demande de soutien et d'implication des autorités et leaders dans les actions de protection des droits des

<p>groupes vulnérables décrits dans la plaquette.</p> <p>b) <u>Pour les mécanismes de recours</u></p> <p>Le dépliant porte sur le mécanisme de recours en cas de violation des personnes en situation de vulnérabilité (femmes, jeunes, personnes vivant avec un handicap, personnes âgées et les déplacés internes)</p>				
<p>Livrable Intermédiaire 2</p> <p><u>Critères par rapport à la démarche</u></p> <p>Pour finaliser l'élaboration de la plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune, les OBC doivent établir une liste des représentants des groupes devant faire partir de la plateforme.</p> <p>L'ébauche de plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune sera présentée à l'équipe de mission au fur et à mesure de leur confection par voie électronique pour y intégrer les observations et inputs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un cadre opérationnel de la plateforme; - Introduire dans le préambule de la plateforme la périodicité de la tenue des rencontres qui devra se faire au moins une fois par trimestre dans sa session ordinaire et chaque mois ou semaine sur convocation de son Président sur demande des représentants des groupes; - réceptionner la lettre d'engagement des autorités (sous-préfet, Maire) de la fonctionnalité de la plateforme; - Créer un lien entre la plateforme et les autres outils 	<p>plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune</p> <p>J+ 21</p> <p>Examen de la plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</p>	<p>Livrable conforme</p>	<p>(16.05.2017 et 9)</p>	<p>(16.05.2017 et 9)</p>

<p>existants dans la commune tels que le PCD, le CEOCA etc.</p> <p>- stimuler un jeu de rôle de l'opérationnalisation et de la fonctionnalité de la plateforme.</p> <p>- proposer au MINEPAT/PNUD un mécanisme de suivi de la plateforme</p> <p>La plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune sera validée par les représentants soit en salle de formation ou bien sur le terrain.</p> <p><u>Critères par rapport à la forme</u></p> <p>La plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune va être présentée sous de tableaux comprenant l'affiliation des membres des groupes cibles</p> <p><u>Critère par rapport au contenu</u></p> <p>- au moins 80% des groupes cibles (femmes, jeunes et personnes en situation de vulnérabilité) sont membres de la plateforme de dialogue et d'échange avec les autorités locales dans chaque Commune.</p>				
<p>Livrable Intermédiaire 3</p> <p><u>Critères par rapport à la démarche.</u></p> <p>Deux causeries éducatives par Commune seront organisées. Il est prévu de : (a) rencontrer les membres des plates-formes; (b) faire un test pré et post sensibilisation pour évaluer le niveau de connaissance des membres par brainstorming; (c) animer des échanges sur les besoins en droits humains identifiés et (d) distribuer les dépliants prévus.</p>	<p>80% des populations cibles en situation de vulnérabilité (membres des plates-formes) ayant pris part à la sensibilisation</p>	<p>J+ 21</p> <p>Examen du rapport de sensibilisation/accompagnement des populations en situation de vulnérabilité ayant pris à l'exercice au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</p>	<p>Livrable conforme</p>	<p>(16 .05.2017 et 9)</p> <p>(16 .05.2017 et 9)</p>

Critères par rapport à la démarche: (suite)

Pour éviter de faire une sensibilisation de masse, des regroupements seront opérés en fonction de la taille des différentes catégories des cibles. Ainsi par exemple, les jeunes et les femmes seront regroupés autour d'une causerie éducative et, les personnes âgées(PA), les personnes handicapées et les personnes déplacées internes(PDI) ensemble pour une autre causerie éducative. Les normes d'une causerie éducative seront respectées durant toutes les séances (participants disposés en U, tranche horaire 45mn avec maximum d'une heure, l'approche d'animation sera participative selon les normes d'une causerie éducatives)

Les besoins en droits des groupes vulnérables seront imprimés et découpés en feuillet puis distribués aux participants. Chaque participant devra lire le feuillet reçu puis donner une explication selon sa compréhension. Il sera ensuite demandé aux autres participants de donner leur avis. L'animateur interviendra pour clarifier et donner l'explication exacte du droit porté sur le feuillet. Ainsi tous les feuillets seront parcourus. Pour chaque droit expliqué, l'animateur donnera les devoirs et les responsabilités du citoyen pour le respect de ses droits ainsi que les avantages relatifs au respect des différents droits identifiés

Critères par rapport à la forme

Les Dépliants et Listing des besoins en droits serviront de support à l'animation.

Critère par rapport au contenu

Les contenus des causeries éducatives porteront exclusivement sur les besoins répertoriés lors de

<p>l'enquête préalable réalisée par l'équipe de PRINCES</p>				
<p>Livrable Intermédiaire 4</p> <p><u>Critères par rapport à la démarche.</u></p> <p>- l'animateur va raconter les membres des plates-formes; faire un test pré et post de mécanismes de recours-animer les échanges</p> <p>-l'animateur va prendre le relai- Pour chaque droit expliqué et donnera les mécanismes de recours du citoyen.</p> <p><u>Critères par rapport à la forme</u></p> <p>Les Dépliants et Listing des en mécanismes de recours serviront de support à l'animation.</p> <p><u>Critère par rapport au contenu</u></p> <p>Les contenus des séances de travail au tour des mécanismes de recours porteront exclusivement sur les besoins répertoriés lors de l'enquête préalable réalisée par l'équipe de PRINCES</p>	<p>80% des populations cibles en situation de vulnérabilité (membres des plates-formes) ayant pris part à la sensibilisation et aux séances de travail relatif aux mécanismes de recours maîtrisant leurs droits, devoirs et avantages</p> <p>J+ 21</p> <p>Examen du rapport de sensibilisation et aux séances de travail relatifs aux mécanismes de recours des populations en situation de vulnérabilité ayant pris part aux différentes séances au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</p>	<p>Livrable conforme</p>	<p>(16 .05 .2017 et 9)</p>	<p>(16 .05 .2017 et 9)</p>
<p>Livrable Intermédiaire 5</p> <p><u>Critères par rapport à la démarche</u></p> <p>Une rencontre regroupant le Sous-préfet, le Maire, les leaders traditionnels et religieux sera tenue dans chaque Commune. Les personnes indiquées seront convoquées par le Sous-préfet et la rencontre sera présidée par ce dernier. Il sera remis à l'autorité administrative, un dossier de presse contenant une lettre et l'état de besoins en droits des groupes vulnérables de son ressort de compétence. Quant aux autres participants, il leur sera remis seulement l'état des besoins des groupes vulnérables. Ensuite</p>	<p>70% des autorités locales favorables à l'implication des populations cibles en situation de vulnérabilité à la prise de décision.</p> <p>J+ 21</p> <p>Examen du rapport d'engagement des autorités locales favorables à l'implication des populations cibles en situation de vulnérabilité à la prise de décision au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</p>	<p>Livrable conforme</p>	<p>(16 .05 .2017 et 9)</p>	<p>(16 .05 .2017 et 9)</p>

<p>l'animateur interviendra pour donner des explications et des clarifications sur les différents droits. Une séance de débats/échanges suivra. A la fin, un consensus sera arrêté et ceci constituera des résolutions et d'engagements de tous les participants à faire respecter les droits des groupes vulnérables.</p> <p><u>Critères par rapport à la forme</u></p> <p>La rencontre se fera dans une salle choisie par le Sous-préfet et durera deux heures maximum. L'autorité administrative et municipale seront placées devant faces aux autres participants. Le sous-préfet prendra en premier lieu la parole pour planter le décor par son mot d'ouverture.</p> <p><u>Critères par rapport au contenu</u></p> <p>Le contenu de la rencontre portera exclusivement sur les besoins en droits des groupes vulnérables identifiés lors de l'étude préalable.</p>				
<p>Livrable Intermédiaire 5</p> <p><u>Critères par rapport à la démarche</u></p> <p>Pour rédiger le rapport final, tous les éléments liés aux livrables obtenus seront rassemblés et leur conformité vérifiée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux jours de lecture pour insérer les inputs et les observations de l'équipe PRINCES sont retenus. Ce qui conduira au 29^{ème} jour. - le Rapport final est déposé le 30^{ème} jour. <p><u>Critères par rapport à la forme</u></p> <p>-Document relié avec une photo de l'une des activités sur la couverture, une page de garde pour sommaire, des pages sur le déroulement des activités et des livrables obtenus et enfin de document des annexes comportant des feuilles de présences et de tous les outils développés</p>	<p>J+ 27</p> <p>Examen du Rapport Général de mission respectant le cahier de charges au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</p>		<p>(24.05.2017 et 9)</p>	<p>(24.05.2017 et 9)</p>

Rapport Général de mission respectant le cahier de charges

<p><u>critères par rapport au contenu</u> le rapport général va contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'introduction ; - La formation et accompagnement - Les rencontres de prise de contact avec les autorités administratives et municipales des six Communes - Les différents besoins en droits des groupes vulnérables des six Communes; - les plans de travail détaillé ; - Le calendrier de mise en œuvre des activités ; - Les prises de vue des activités menées ; 				
---	--	--	--	--

Identifiant de l'activité (Activity ID) : Activity1.4.2 : Former les OBC sélectionnées sur les outils et techniques d'animation des sensibilisations des groupes cibles sur les droits et les mécanismes de recours

Longue description : Il s'agit de :

- Réviser le contenu des plateformes de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune en adoptant leurs plans opérationnels ;
- Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des OBC sur la sensibilisation et sur les mécanismes de recours dans la promotion et la protection des droits des cibles ;
- Valider les Plans de Travail pré-élaborés par les OBC sélectionnées ;
- Accompagner sur le terrain les OBC dans la mise en œuvre de leur programme à travers les plateformes de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune
- Consolider les éléments recueillis dans un rapport Général de la Mission.

Date de début : 22 Avril 2017

Date de fin : 29 Avril 2017

% Progression jusqu'à ce jour : 100%

Livrable de l'activité 1.4.3

70% de Formateurs maîtrisant les techniques de la formation (politiques, civiques, sociaux etc.).

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité et méthode d'évaluation des critères de qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<p>Livrable Intermédiaire 1</p> <p>Critères par rapport à la démarche</p> <p>Pour réviser le contenu de la plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune, l'équipe de mission doit procéder à l'analyse situationnelle du fonctionnement, identifier d'éventuels manquements et proposer des mesures correctives. Il s'agit de : Sur le plan forme : la présentation de la plateforme avec un logo ressortant la thématique prioritaire et dominante, relecture des textes organiques et amélioration de leurs contenus par correction des éventuelles fautes d'orthographe ou grammaticales et mise en cohérence juridique des dispositions desdits textes</p> <p>Sur le plan fonds, la périodicité de la tenue des réunions de la plateforme dans le préambule, l'adresse complète des membres, l'identité des membres (photocopies de leurs CNI), la signature légale des membres (trois signatures par membre), la motion</p>	<p>Examen de la Plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD et MINEPAT</p>	<p>Livrable conforme</p>	<p>(\$) 16175 (14.04.2017 et 9)</p>	<p>(14.04.2017 et 9)</p>
Opérationnalisation de la Plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune.				

<p>d'engagement dûment signée des membres de la Plateforme</p> <p>L'ébauche de plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune sera présentée à l'équipe de mission sept jours avant la descente sur le terrain pour y intégrer les observations et inputs.</p> <p>La plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune sera validée par les représentants soit en salle de formation ou bien sur le terrain.</p> <p>Critères par rapport à la forme</p> <p>La plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune va être présentée sous de tableaux comprenant l'affiliation des membres des groupes cibles</p> <p>Critère par rapport au contenu</p> <p>au moins 50% des groupes cibles (femmes, jeunes et personnes en situation de vulnérabilité) sont membres de la plateforme de dialogue et d'échange avec les autorités locales dans chaque Commune</p> <p>Livrable Intermédiaire 2</p> <p>Critères par rapport à la démarche</p> <p>En vue du renforcement des capacités techniques et opérationnelles des OBC, l'équipe de mission devra : (i) concevoir, développer et valider des modules de formation tant pour la sensibilisation et d'encadrement des cibles ; (ii) faire un test pré et post formation pour évaluer le niveau de connaissance des OBC</p> <p>Critères par rapport à la forme</p> <p>Les modules de formation seront présentés sous forme narrative accompagnée des tableaux de synthèse dans un document MS Word. Par ailleurs des présentations en fichier PowerPoint.</p> <p>Critère par rapport au contenu</p> <p>Les modules de formation développés devront être spécifiés lors des étapes précédentes en tenant compte des spécificités des différentes cibles identifiées Ces Modules devront permettre de répondre à la question ci-après :</p> <p>-Comment sensibiliser/accompagner telle cible sur la promotion et/ou la protection de ses droits De quoi ai-je besoin en plus pour mener à bien ma mission ?</p>				
<p>Examen du rapport de la formation au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD et MINEPAT</p>	<p>J+2</p>	<p>Livrable conforme</p>	<p>(24.04.2017 et 9)</p>	<p>(24.04.2017 et 9)</p>
<p>70% de Formateurs maîtrisant les techniques de la formation (politiques, civiques, sociaux etc.</p>				

Livrable Intermédiaire 3	Plan de travail détaillé de chaque OBC ;	<p>Critères par rapport à la démarche</p> <p>Il sera demandé aux OBC lors de la transmission de la fiche d'évaluation citée plus haut de préparer un plan de travail conforme à leurs offres.</p> <p>Ce plan de travail sera examiné, amendé et validé au cours de la séance de travail.</p> <p>Critères par rapport à la forme</p> <p>Le Plan de travail des OBC se présente sous forme de textes et de tableaux.</p> <p>Critères par rapport au contenu</p> <p>Le plan de travail devra comporter les différentes étapes permettant d'attendre les objectifs de la mission des OBC</p>	<p>J+2</p> <p>Examen du Plan de travail détaillé de chaque OBC au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD et MINEPAT</p>	Livrable conforme	(24.04.2017 et 9)	(24.04.2017 et 9)
<p>Livrable Intermédiaire4</p> <p>Critères par rapport à la démarche</p> <p>Il s'agira pour l'équipe de faire des simulations de sensibilisation/ accompagnement des quelques groupes cibles dans les différentes communes retenues. Cette simulation sera précédée d'une rencontre d'introduction des OBC auprès des autorités locales.</p> <p>Critères par rapport à la forme</p> <p>Causeurie éducatives, brainstorming</p> <p>Critères par rapport au contenu</p> <p>IEC,</p>		<p>J+3</p> <p>Examen du rapport de sensibilisation/accompagnement des populations en situation de vulnérabilité ayant pris à l'exercice au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</p>	Livrable conforme	(25.04.2017 et 9)	(25.04.2017 et 9)	
<p>Livrable Intermédiaires</p> <p>Critères par rapport à la démarche</p> <p>Pour consolider les éléments partiels, il faudra rassembler les différents éléments liés aux livrables obtenus et les mettre en cohérence.</p> <p>critères par rapport à la forme</p> <p>-Document relié avec page de garde comportant une partie narrative, des tableaux et éventuellement des diagrammes comparatifs</p> <p>-Soft copie Word 2007</p> <p>critères par rapport au contenu</p>	Rapport Général de mission respectant le cahier de charges	<p>J+7</p> <p>Examen du Rapport Général de mission respectant le cahier de charges au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD et MINEPAT</p>	Livrable conforme	(28.04.2017 et 9)	(28.04.2017 et 9)	

<p>le rapport général va contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'introduction ; - plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune ; - Modules de formation ; -Plan détaillé des OBC ; - le Plan de travail détaillé de chaque OBC ; -le rapport d'étape sur l'appui technique d'au moins dans trois (03) communes 				
--	--	--	--	--

Identifiant de l'activité (Activity ID) : activités 1.4.4:sensibiliser/éduquer les populations cibles en situation de vulnérabilité sur leurs droits, devoirs et avantages liés à leur participation à la prise de décision/1.4.4 : Mener le plaidoyer en direction des autorités traditionnelles, religieuses et politiques pour l'implication des populations cibles (femmes, jeunes, personnes handicapées, PDI) dans la prise de décision

Longue description : Il s'agit de :

- Préparer les outils de sensibilisation et de mécanismes de recours des membres de la plateforme (groupes vulnérables) et de plaidoyer auprès des autorités administratives, municipales, leaders traditionnels et religieux;
- Finaliser l'élaboration de la plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune ;
- Tenir des séances de sensibilisation/mécanismes de recours avec les membres de la plateforme à travers des causeries éducatives dans chaque Commune avec les populations en situation de vulnérabilité sur leurs droits, devoirs et avantages ;
- Mener le plaidoyer dans chaque Commune en direction des autorités traditionnelles, religieuses et politiques pour l'implication des populations cibles (femmes, jeunes, personnes handicapées, PDI) dans la prise de décision ;
- Rédiger le rapport final de la Mission

Date de début : 1^{er} Avril 2017

Date de fin : 30 Juillet 2017

% Progression jusqu'à ce jour : 100%

Livrable des activités 1.4.3&1.4.4	80%	des populations cibles en situation de vulnérabilité (membres des plates-formes) ayant pris part à la sensibilisation maîtrisant leurs droits, devoirs et avantages
Critères de qualité	Date de mesure de la	Résultats des activités

	qualité et méthode d'évaluation des critères de qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<p>Livrable Intermédiaire 1</p>	<p>Dépliants et listing des besoins en droits des groupes vulnérables identifiés lors de l'étude</p>			
<p>Critères par rapport à la démarche <u>Pour la sensibilisation et le plaidoyer</u> Pour concevoir les dépliants et le listing des besoins en droits des groupes vulnérables, les rapports des différentes missions de l'équipe du niveau central du PRINCES seront consultés pour extraire l'état des besoins en droits exprimés par les groupes vulnérables. Ces besoins seront reproduits sur les dépliants. Par rapport au dossier de presse, une liste des besoins en droits des groupes vulnérables sera dressée sous forme de plaquette, ensuite une lettre avec décharge sera adressée aux autorités et leaders afin de susciter leur engagement et implication dans le suivi du respect des besoins en droits des groupes vulnérables droits identifiés. <u>Pour les mécanismes de recours</u> L'équipe du projet utilisera les instruments nationaux et internationaux pour extraire des dispositions pertinentes et précises relatives au mécanisme de recours. Critères par rapport à la forme <u>Pour la sensibilisation et le plaidoyer</u> Les dépliants, listing des besoins des groupes vulnérables, la lettre aux sous-préfets, maires et leaders traditionnels et religieux seront présentés sur papier format A4 Spécifiquement les dépliants porteront des caricatures humaines pour capter l'attention du lecteur</p>				

<p>Les plaquettes porteront une décoration en couleur pour démontrer la pertinence et l'intérêt du document</p> <p><u>Pour les mécanismes de recours</u></p> <p>Un papier A4 sur fond blanc avec image avec un pli unique au central qui partage la feuille en 2 volets pour obtenir 4 pages : 2 sur le recto et 2</p> <p>Critère par rapport au contenu</p> <p><u>Pour la sensibilisation et le plaidoyer</u></p> <p>Les messages contenus dans les dépliants et listing porteront exclusivement sur les besoins exprimés par les groupes vulnérables contenus dans les différents rapports des missions des équipes de PRINCES réalisées dans les 6 Communes</p> <p>La lettre quant à elle comportera des messages de demande de soutien et d'implication des autorités et leaders dans aux actions de protection des droits des groupes vulnérables décrits dans la plaquette</p> <p><u>Pour les mécanismes de recours</u></p> <p>Le dépliant porter sur le mécanisme de recours en cas de violation des personnes en situation de vulnérabilité (femmes, jeunes, personnes vivant avec un handicap, personnes âgées et les déplacés internes)</p>				
<p>Livrable Intermédiaire 2</p>	<p>plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune</p>			
<p>Critères par rapport à la démarche</p> <p>Pour finaliser l'élaboration de la plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune, les OBC doivent établir une liste des représentants des groupes devant faire partir de la plateforme.</p> <p>L'ébauche de plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune sera présentée à l'équipe de mission au fur et à mesure de leur confection par voie électronique pour y intégrer les observations</p>	<p>Examen de la plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD et MINEPAT</p>	<p>J+4</p> <p>Livrable conforme</p>	<p>(03.07.2017et 9)</p>	<p>(03.07.2017et 9)</p>

<p>autour d'une causerie éducative et, les PA, les personnes handicapées et les PDI ensembles pour une autre causerie éducative.</p> <p>Les normes d'une causerie éducative seront respectées durant toutes les séances (participants disposés en U, tranche horaire 45mn avec maximum d'une heure, l'approche d'animation sera participative selon les normes d'une causerie éducatives)</p> <p>Les besoins en droits des groupes vulnérables seront imprimés et découpés en feuillet puis distribués aux participants. Chaque participant devra lire le feuillet reçu puis donner une explication selon sa compréhension. Il sera ensuite demandé aux autres participants de donner leur avis. L'animateur interviendra pour clarifier et donner l'explication exacte du droit porté sur le feuillet. Ainsi tous les feuillets seront parcourus. Pour chaque droit expliqué, l'animateur donnera les devoirs et les responsabilités du citoyen pour le respect de ses droits ainsi que les avantages relatifs au respect des différents droits identifiés</p> <p>b) Prendre le relai- Pour chaque droit expliqué, l'animateur donnera les mécanismes de recours du citoyen.</p> <p>Critères par rapport à la forme</p> <p>Les Dépliants et Listing des besoins en droits serviront de support à l'animation.</p> <p>Critère par rapport au contenu</p> <p>Les contenus des causeries éducatives porteront exclusivement sur les besoins répertoriés lors de l'enquête préalable réalisée par l'équipe de PRINCES</p> <p>Livrable Intermédiaire 4</p>				<p>70% des autorités locales favorables à l'implication populations cibles en situation de vulnérabilité à la prise</p>
--	--	--	--	---

	de décision			
<p>Critères par rapport à la démarche</p> <p>a) + b)</p> <p>Une rencontre regroupant le Sous-préfet, le Maire, les leaders traditionnels et religieux sera tenue dans chaque Commune. Les personnes indiquées seront convoquées par le Sous-préfet et la rencontre sera présidée par ce dernier. Il sera remis à l'autorité administrative, un dossier de presse contenant une lettre et l'état de besoins en droits des groupes vulnérables de son ressort de compétence. Quant aux autres participants, il leur sera remis seulement l'état des besoins des groupes vulnérables. Ensuite l'animateur interviendra pour donner des explications et des clarifications sur les différents droits. Une séance de débats/échanges suivra. A la fin, un consensus sera arrêté et ceci constituera des résolutions et d'engagements de tous les participants à faire respecter les droits des groupes vulnérables.</p> <p>Critères par rapport à la forme</p> <p>a) + b)</p> <p>La rencontre se fera dans une salle choisie par le Sous-préfet et durera deux heures maximum. L'autorité administrative et municipale seront placées devant faces aux autres participants. Le sous-préfet prendra en premier lieu la parole pour planter le décor par son mot d'ouverture.</p> <p>Critères par rapport au contenu</p> <p>a) + b)</p> <p>Le contenu de la rencontre portera exclusivement sur les besoins en droits des groupes vulnérables identifiés lors de l'étude préalable.</p>	<p>Examen du rapport d'engagement des autorités locales favorables à l'implication des populations cibles en situation de vulnérabilité à la prise de décision au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</p>	<p>Livrable conforme</p>	<p>(03.07.2017et 9)</p>	<p>(03.07.2017et 9)</p>

Livrable Intermédiaire 5	Rapport Général de mission respectant le cahier de charges			
<p>Critères par rapport à la démarche Pour rédiger le rapport final, tous les éléments liés aux livrables obtenus seront rassemblés et leur conformité vérifiée.</p> <p>Critères par rapport à la forme - Document relié avec une photo de l'une des activités sur la couverture, une page de garde pour sommaire, des pages sur le déroulement des activités et des livrables obtenus et enfin de document des annexes comportant des feuilles de présences et de tous les outils développés</p> <p>critères par rapport au contenu le rapport général va contenir : - L'introduction ; - La formation et accompagnement - Les rencontres de prise de contact avec les autorités administratives et municipales des six Communes - Les différents besoins en droits des groupes vulnérables des six Communes; - Les plan de travail détaillé ; - Le calendrier de mise en œuvre des activités ; - Les prises de vue des activités menées ;</p>	Examen du Rapport Général de mission respectant le cahier de charges au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD et MINEPAT	Livrable conforme	(03.07.2017et 9)	(03.07.2017et 9)

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.5. Le secteur privé accompagné pour prendre en compte la lutte contre la pauvreté dans la chaîne de valeurs

Longue description : Il s'agit de mener une étude diagnostique de la situation de l'appui/accompagnement du secteur privé dans la région de l'Extrême-Nord, en matière d'intégration/prise en compte de la lutte contre la pauvreté dans la chaîne des valeurs. En d'autres termes, il s'agit de :

-Recruter un consultant pour conduire cette étude ;

-Procéder au suivi du cahier de charge qui se décline comme suite :

1. - Réaliser un état des lieux du niveau de prise en compte par le secteur privé de la région de l'Extrême-Nord de la lutte contre la pauvreté dans la chaîne de

- valeurs ainsi que la RSE ;
2. Réaliser une analyse diagnostique de la prise en compte de la lutte contre la pauvreté dans la chaîne des valeurs ainsi que la RSE des entreprises dans la région de l'Extrême-Nord ;
 3. proposer un ensemble de mesures/actions précises permettant à cours, moyen et long termes à remédier à cette situation, afin d'améliorer les conditions de vie des populations à la base ;
 4. proposer un dispositif de mise en œuvre et de suivi/évaluation desdites mesures proposées ;
 5. Produire un Rapport général de consultation.
- Date de début :** 24 Juillet Avril 2017 **Date de fin :** 30 Septembre 2017
- % Progression jusqu'à ce jour :** 05%

étude diagnostique de la situation de l'appui/accompagnement du secteur privé

Critères de qualité	Résultats des activités		
	Date de mesure de la qualité et méthode d'évaluation des critères de qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)

Livrable Intermédiaire 1

Etat des lieux du niveau de prise en compte par le secteur privé de la région de l'Extrême-Nord de la lutte contre la pauvreté dans la chaîne de valeurs ainsi que la RSE.

<p>Critères par rapport à la démarche. Pour produire cet élément de rapport, le consultant procédera à partir de sa méthodologie proposée, à une revue documentaire et à des entretiens avec les organisations professionnelles des entreprises et chefs d'entreprises sur la base d'un échantillon raisonné.</p> <p>Critères par rapport à la forme Le rapport devra être présenté sous forme d'un fichier word, combinant aussi des tableaux et des graphiques/figures (numérique et physique)</p> <p>Critère par rapport au contenu Le rapport devra permettre d'avoir une situation exacte de la prise en compte de la lutte contre la pauvreté dans la chaîne des valeurs des entreprises privées de la région de l'Extrême-Nord et la RSE, ainsi qu'une cartographie et leurs différentes caractéristiques.</p>	<p>1+11</p> <p>Examen Etat des lieux du niveau de prise en compte par le secteur privé de la région de l'Extrême-Nord de la lutte contre la pauvreté au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</p>	<p>Avis à prendre en compte lors de la réception du livrable.</p>	<p>Etudes non réalisées, faute de financement.</p>	
--	--	---	--	--

Livrable Intermédiaire 2

diagnostic de la prise en compte par le secteur privé de la région de l'Extrême-Nord de la lutte contre la pauvreté dans la chaîne de valeurs ainsi que la RSE

<p>Critères par rapport à la démarche. Pour produire cet élément de rapport, le consultant procédera à partir de sa méthodologie proposée d'une analyse notamment des forces-Faiblesses-Menaces et Opportunités, à une revue documentaire et à des entretiens avec les organisations professionnelles des entreprises et chefs d'entreprises sur la base d'un échantillon raisonné.</p> <p>Critères par rapport à la forme</p>	<p>J+11</p> <p>Examen du diagnostic de la prise en compte par le secteur privé de la région de l'Extrême-Nord de la lutte contre la</p>	<p>Avis à prendre en compte lors de la réception du livrable.</p>		
--	---	---	--	--

<p>Le rapport devra être présenté sous forme d'un fichier word, combinant aussi des tableaux et des graphiques/figures (numérique et physique)</p> <p>Critères par rapport au contenu</p> <p>Le rapport devra permettre d'avoir une liste des problèmes et contraintes de la prise en compte de la lutte contre la pauvreté dans la chaîne des valeurs des entreprises privées de la région de l'Extrême-Nord et la RSE, ainsi que les différentes causes et conséquences issues d'un arbres à problèmes.</p>	<p>pauvreté dans la chaîne de valeurs ainsi que la RSE au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</p>			
<p>Livrable Intermédiaire 3</p> <p>Critères par rapport à la démarche. Pour produire cet outil, le consultant procédera à la suite du diagnostic à des propositions des éléments de solutions sous forme d'actions/mesures nécessaires à la prise en compte de la lutte contre la pauvreté dans la chaîne des valeurs et la RSE.</p> <p>Critères par rapport à la forme</p> <p>L'outil devra être présenté sous forme d'un tableau en fichier word intégrant notamment (i) la mesure/action proposée, (ii) la formulation d'un indicateur (énoncé, situation de référence, cible), (iii) administration responsable de la mise en œuvre, (iv) autres administrations concernées, (v) estimation du coût de la mise en œuvre de la mesure, (vi) calendrier de mise en œuvre (numérique et physique)</p> <p>Critères par rapport au contenu</p> <p>La matrice devra intégrer notamment (i) la mesure/action proposée, (ii) la formulation d'un indicateur (énoncé, situation de référence, cible), (iii) administration responsable de la mise en œuvre, (iv) autres administrations concernées, (v) estimation du coût de la mise en œuvre de la mesure, (vi) calendrier de mise en œuvre.</p>	<p>J+26</p> <p>Examen de la Matrice de mesures ou d'actions précises au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</p>	<p>Avis à prendre en compte lors de la réception du livrable.</p>		
<p>Livrable Intermédiaire 4</p> <p>Critères par rapport à la démarche. Pour produire cet outil, le consultant procédera à une revue documentaire et à des entretiens avec les organisations professionnelles des entreprises, les organisations de consommateur et tous autres acteurs lui permettant de produire l'outil. En outre, il devra se baser sur la matrice des mesures proposées</p> <p>Critères par rapport à la forme</p> <p>L'outil devra être présenté sous forme d'un fichier word intégrant des tableaux (numérique et physique)</p> <p>Critères par rapport au contenu</p> <p>Le consultant devra proposer un modèle simplet et opérationnel de dispositif de mise en œuvre et de celui de suivi/évaluation de la mise en œuvre des mesures proposées permettant aux entreprises d'être accompagnées dans la lutte contre la pauvreté en intégrant les besoins identifiés et la RSE à chaque niveau de la chaîne des valeurs dans le plan de développement de l'entreprise.</p>	<p>J +26</p> <p>Examen des éléments du dispositif de mise en œuvre et de suivi/évaluation des dites mesures proposées au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</p>	<p>Avis à prendre en compte lors de la réception du livrable.</p>		
<p>Livrable Intermédiaire 5</p> <p>Critère par rapport à la démarche : pour consolider le rapport général de la consultation, le consultant devra</p>	<p>J+30</p> <p>Examen du Rapport Général de</p>	<p>Rapport Général de consultation respectant le cahier de charges.</p> <p>Avis à prendre en compte lors de la réception du livrable.</p>		

<p>rassemblement tous les éléments partiels traités, compulsés et synthétisés.</p> <p>Critères par rapport à la forme : Les informations recueillies sont présentées sous forme d'un rapport narratif avec des tableaux caractéristiques des situations recueillies dans les documents exploités.</p> <p>Critères par rapport au contenu : le rapport général de la consultation doit comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur l'état des lieux ; - Rapport du diagnostic ; - Matrice de mesures ; - dispositif de mise en œuvre et de suivi –Evaluation 	<p>consultation respectant le cahier de charges au cours d'une réunion d'étape avec l'équipe PNUD, MINEPAT et les bénéficiaires</p>			
---	---	--	--	--

Identifiant de l'activité (Activity ID) : **ACTIVITY1.7 Fonctionnement cellule Programme**

Longue description : Assurer le fonctionnement du Programme, couvrir les charges du Staff d'appui à la gestion du programme (CTP, AAF Chauffeur) et Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du Programme
Date de début : 01 janvier 2016 **Date de fin** : 31 décembre 2016
% Progression jusqu'à ce jour : 84,44%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Activité 1.7.1 : Assurer le fonctionnement du Programme. Livrable : fonctionnement du Programme Matériels et fournitures selon les spécificités techniques requises, demandes de service et de paiement envoyées suivant le temps imparti.	31.12.2017	Les Matériels et fournitures selon les spécificités techniques requises sont livrés.	(\$) 169 593 (31.12.2017&9)	(31.12.2017&9)
Activité 1.7.2 : Couvrir les charges du Staff d'appui à la gestion du programme Charges couvertes de manière satisfaisante	31.12.2017	Les charges du staff d'appui au programme ont été couvertes.	(\$) voir 1.7.1	(31.12.2017&9)
1.7.3: Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du Programme Disponibilité des rapports et documents de suivi	31.12.2017	le suivi de la mise en œuvre des activités du Programme a été assuré	(\$) 2588 (31.12.2017&9)	(31.12.2017&9)
1.7.4 : Mettre en œuvre une stratégie de sortie du Programme couvrant la période 2013 à 2017 Stratégie de sortie	31.12.2017		(\$) 4098 (31.12.2017&9)	
Total	31 Décembre 2017	Budget 242168	Dépense : 247418 soit 100% (31.12.2017&9)	(31.12.2017&9)

Revu(e) par :



Noms: ~~MBIMI~~ Claude Lacordaire
CTP Programme PRINCES

Date: 31 Décembre 2017

Approuvé(e) par :



Noms: ~~OUIN~~ ELOMA Janvier
DMP Programme PRINCES

Date: 31 Décembre 2017